

## DÉCLARATION

No. 23/F/GPSR/2024

Nous,

**FAKRO Sp. z o.o.**

Rue Węgierska 144a, 33-300 Nowy Sącz, Pologne

[www.fakro.com](http://www.fakro.com)

déclarons que le produit : **Échelle de comble (escalier escamotable) type LMF 60** répond aux exigences de la norme **PN-EN 14975+A1:2010 "Échelles de comble - Exigences, marquage et essais"** et aux exigences énoncées dans la **Règlement (UE) 2023/988 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023 relatif à la sécurité générale des produits.**

Caractéristiques techniques déclarées du produit:

- classement de la résistance au feu (selon la norme EN 13501-2):  
**E 60/ EI<sub>1</sub> 60/ EI<sub>2</sub> 60/ EW 60\***

\* échelle sur le côté non exposé.

Numéros de rapport d'essai et documents associés :

- Rapport d'expertise sur la résistance au feu avec classification FIRES-JR-078-24-NURE pour les escaliers escamotables : avec échelle pliante en bois - type LWF, avec échelle pliante en métal - type LMF, avec échelle ciseau en acier - type LSF, installées dans un plafond en béton - Laboratoire de recherche sur les incendies Fires s.r.o. Batizovce, Slovaquie – 07.03.2024.
- Rapport d'expertise de résistance au feu comprenant le classement FIRES-JR-079-24-NURE pour l'échelle de comble avec une échelle pliante en bois - type LWF, avec une échelle pliante en métal - type LMF, avec une échelle ciseau en acier - type LSF, installée dans un plafond en bois - laboratoire d'essais au feu Fires s.r.o. Batizovce, Slovaquie – 07.03.2024.
- Rapport d'essai interne n° R/SCH0047/2021 - FAKRO LMF 60 escaliers escamotables en métallique à 3 segments - FAKRO, Pologne – 24.02.2021.
- Évaluation technique SK n° SKTP/20/0005/2401 2e édition - délivrée par FIRES Batizovce, Slovaquie – 12.03.2024.
- SK Certificat de constance des caractéristiques essentielles du produit n° SK01-ZSV-0387 pour les escaliers des types : LMF 60, LWF 60, LSF 60 - délivré par FIRES, Institut slovaque, SK Déclaration de performance n° 05/24.
- Déclaration sur la reconnaissance mutuelle en application de l'article 4 du règlement (UE) 2019/515 du Parlement européen et du Conseil – 26.03.2024.

Veuillez noter que les escaliers escamotables sont un produit qui n'est pas couvert par la norme harmonisée et pour lequel aucune évaluation technique européenne n'a été émise. Par conséquent, ils ne sont pas soumis à l'obligation de marquage CE et de déclaration de performance.

L'escalier escamotable LMF 60 a été légalement mise sur le marché en Slovaquie.

Conformément au principe dit de "reconnaissance mutuelle" (règlement (UE) 2019/515 du Parlement européen et du Conseil) du 19 mars 2019 et aux règlements polonais : Loi sur les produits de construction du 16 avril 2004. (Journal des lois n° 92, point 881 tel qu'amendé, art. 5.3) : "Un produit de construction qui n'entre pas dans le champ d'application des spécifications techniques harmonisées visées à l'article 2, paragraphe 10, du règlement n° 305/2011 peut être mis à disposition sur le marché national s'il a été légalement mis sur le marché dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un État membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE) - partie à l'accord sur l'Espace économique européen et en Turquie, et que ses caractéristiques de performance permettent de satisfaire aux exigences de base par des ouvrages de construction conçus et réalisés de la manière prévue par les règles techniques et de construction et conformément aux principes de la connaissance technique."

Nowy Sącz, 09.12.2024

**FAKRO®** Sp. z o.o. -1-  
33-300 Nowy Sącz  
tel. 018 444-0-444  
NIP 734-10-01-487  
BDO 000034766

  
**Ewa Łukaszczuk-Haslik**  
Dyrektor ds. Certyfikacji i Kontroli Jakości

OW (26.03.2024)



FAKRO sp. z o.o.  
ul. Węgierska 144a  
33-300 Nowy Sącz  
Polska/ Poland



NIP: 7341001487  
REGON: 490008737  
BDO: 000034766



e-mail: [fakro@fakro.pl](mailto:fakro@fakro.pl)  
[www.fakro.pl](http://www.fakro.pl)



+48 18 444 0 444

